

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 30 (1894)
Heft: 16

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

XXX^{me} ANNÉE

N° 16



GENÈVE

15 Août 1894

L'ÉDUCATEUR

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Sommaire. — Le Lehrertag de Zurich. — Correspondance. — Chronique scolaire. — Bibliographie. — Partie pratique : Questions de pédagogie. — Exercices scolaires : Langue française. — Mathématiques élémentaires. — Dessin.

LE LEHRERTAG DE ZURICH

III

La conférence de M. le D^r Zollinger, professeur à Bâle, sur l'École et l'œuvre de la paix, a été de tous points remarquable. Après avoir insisté sur l'influence éducatrice des traditions, il s'exprime en substance comme suit.

La question de l'enfant, ce que dit la mère du soldat, lorsqu'il est tué, nous remettent en mémoire les droits de l'humanité, bien supérieurs à ceux des potentats. De même qu'un jour le livre de M^{me} Beecher-Stowe a préparé l'affranchissement des noirs, de même le cri : « A bas les armes ! » poussé par Bertha von Suttner, pourrait devenir pour le siècle prochain le point de départ de la paix entre les peuples.

La lettre d'Escher de la Linth à W. de Humboldt, (écrite en 1858, afin de prévenir la guerre à propos de Neuchâtel) lui demandant d'écarter une lutte imminente; le mot du prince impérial Guillaume à Simson : « Nous ne connaissons pas la guerre »; les efforts de Kern pour empêcher la guerre d'éclater en 1870, méritent notre respect. Il en est de même de Vögelin, dont la motion au Conseil national proposait une convention entre tous les Etats dans le but d'apaiser les conflits politiques au moyen de l'arbitrage.

Tandis que Hegel, le philosophe détrôné, considérait la guerre comme nécessaire, nous voyons aujourd'hui des hommes comme Virchow et

Häckel à la tête du mouvement en faveur de la paix, qui possède à Berne un bureau international dirigé par Elie Ducommun.

Que peut faire l'école pour développer et faire avancer l'idée de la paix ? Les récits tirés des temps patriarcaux parlent beaucoup de guerre et de haine. Laissons dormir la haine et choisissons les matériaux historiques de manière à glorifier les œuvres de la paix, et non celles de la guerre. Ce n'est pas l'antiquité barbare qui doit conduire la jeunesse à l'humanité moderne ; il faut pour cela lui faire entendre la voix des hommes pacifiques, des fondateurs de religions, des poètes, lui révéler les chefs-d'œuvre des artistes. Ce sont ceux-là qu'il faut célébrer, et non point les héros de la guerre. « Les grands conquérants sont de grands égoïstes. » Notre premier devoir est d'élever la jeunesse en vue de travailler et de faire le bien. Enseignons lui à estimer les produits de l'activité humaine.

Eclairons l'histoire à la lumière du présent, en insistant sur ce qui a été fait pour le bien intellectuel de l'homme. « Nous sommes des patriotes éclairés par l'amour de l'humanité ».

L'assemblée générale du *Lehrerverein* a été ensuite ouverte par M. Heer, inspecteur scolaire, président de l'association.

Après la liquidation des affaires administratives et comptes financiers, est venue la revision des statuts qui comportait deux innovations d'importance capitale : la création de sections et l'union plus intime avec l'association romande.

Une délibération d'une heure a fait introduire dans les statuts les dispositions suivantes dont la rédaction définitive est renvoyée à l'assemblée des délégués : publication d'un agenda des instituteurs ; fondation d'un établissement d'orphelins ; union avec l'association des instituteurs de la Suisse romande, en ce sens que le *Lehrertag* suisse aurait lieu alternativement tous les deux ans dans la Suisse allemande et dans la Suisse française ; création de sections cantonales, en vertu d'une ancienne disposition réglementaire qui n'avait jamais passé dans la pratique ; institution d'une assemblée de délégués ; direction de l'association confiée à un comité central de sept membres, y compris un comité exécutif de trois membres, appartenant à la même section cantonale, et élus par l'ensemble de l'association. La direction de l'assemblée générale et la désignation des questions et des rapporteurs appartiennent au Comité central.

Enfin la question de savoir s'il y a lieu d'exiger de chaque membre des sections cantonales une cotisation annuelle de 50 centimes a été renvoyée à l'examen de l'assemblée des délégués.

L'organisation des élections est confiée à une commission de trois membres : MM. le Dr Wettstein, directeur de l'Ecole normale, Fritschi, maître secondaire, et Hess, maître secondaire, secrétaire du Congrès. Le Comité central actuel demeure en fonctions jusqu'à la nomination de son successeur.

Voici, à titre de document, la lettre par laquelle M. Heer a notifié à M. le professeur Rosier, président de l'Association romande, la décision du *Lehrertag*, ci-dessus rappelée.

Glaris, le 9 juillet 1894.

Très honoré Monsieur,

J'aurais pu certainement répondre plus tôt à votre lettre du 20 mai, s'il s'était agi uniquement de vous faire connaître mon opinion personnelle au sujet de l'époque où le Congrès scolaire de la Suisse romande devrait se réunir. Mais le *Lehrertag* de Zurich était en perspective et il avait à s'occuper de la revision des statuts. Dans le projet figuraient des dispositions concernant la tenue alternative du Congrès des instituteurs dans la Suisse française et dans la Suisse allemande. Je devais attendre la décision définitive du *Lehrertag*.

Vous connaissez cette décision. Le corps enseignant de la Suisse allemande s'est prononcé avec plaisir en ce sens que les congrès de la Suisse romande, sont placés sur le même pied que les siens, qu'ils prennent un caractère général suisse et que nous tiendrons alternativement tous les deux ans un congrès dans la Suisse française, puis un dans la Suisse allemande.

La question que vous me posiez est donc résolue pour autant qu'il dépend de nous. A notre avis, le congrès de la Suisse romande devrait avoir lieu en 1896, il serait suivi en 1898 d'un *Lehrertag* de la Suisse allemande.

Je ne sais si j'arrive trop tard avec cette communication; je ne doute pas d'ailleurs que vous ne vous soyez déjà mis d'accord sur la date de 1896.

Veillez agréer, etc.

H. HEER, inspecteur scolaire.

De son côté, la *Schweizerische Lehrerzeitung*, après avoir rappelé la décision prise par le Comité central de l'Association romande au sujet du congrès de 1896, pour le faire coïncider avec l'Exposition nationale, ajoute : « Nous souhaitons avec le Comité directeur que le Congrès des instituteurs de Genève en 1896 revête un caractère général suisse et nous sommes certains que les grandes associations cantonales d'instituteurs de la Suisse orientale ne tiendront leurs assemblées annuelles de 1896, ni à la veille, ni immédiatement après le Congrès de Genève ».

Voilà donc une affaire réglée à la satisfaction de tous les intéressés et dans un esprit vraiment patriotique.

Le banquet qui a clos la seconde journée officielle, à la Tonhalle, ne comptait pas moins de 1200 convives. La partie oratoire a été fortement écourtée pour permettre à tous les participants d'assister à la promenade sur le lac.

M. *Hardmeyer-Jenny*, ancien instituteur, a prononcé un discours humoristique exprimant les sympathies du *Lehrertag* à l'adresse du corps enseignant de la Suisse romande, puis M. *Pernet* a exalté la mémoire de Pestalozzi.

Les instants étaient précieux; deux vapeurs, le *Concordia* et le *Rapperswyl*, ainsi qu'un train spécial, attendaient les convives pour les transporter à la charmante presqu'île d'Au. Inutile de dire que la promenade, un instant troublée par une averse malencontreuse, a été des plus ani-

mées et des plus gaies. Au retour, le ciel avait repris sa sérénité radieuse, et la soirée se passa dans les jardins de la Tonhalle, brillamment illuminés.

En somme, le Congrès de Zurich marque une date dans les annales pédagogiques de la Suisse. Il a été caractérisé par deux événements de première importance : l'union officiellement scellée avec l'association romande, et le vote quasi unanime en faveur de l'intervention fédérale dans le domaine de l'École primaire. Espérons que ces deux résolutions, respectant l'autonomie cantonale dans ses principes et ses attributs essentiels, contribueront au progrès de l'esprit de concorde, de paix et de solidarité entre les membres de la famille helvétique. A. G.

CORRESPONDANCE

Genève, le 5 août 1894.

Le Directeur de l'École supérieure de Commerce

à M. le Directeur du journal l'Éducateur

Monsieur le Directeur,

Permettez-moi de vous adresser une légère rectification à votre article *l'Exposition nationale et l'École* paru dans le dernier numéro de *l'Éducateur* et dans lequel il est dit : « Les Ecoles de commerce avaient décidé, à la majorité de leurs délégués, qu'elles ne participeraient pas à l'Exposition, etc..... ». C'est le contraire qui est vrai. Les délégués des Ecoles de Commerce convoqués le 26 mai dernier par le Département fédéral des affaires étrangères et du commerce à une conférence à Soleure ont décidé, après discussion, que ces écoles participeraient à l'Exposition nationale, mais ils n'ont pas eu le temps d'examiner de quelle manière se ferait cette participation, quoique chacun d'eux soit arrivé à la réunion avec des propositions écrites et communiquées d'avance à tous les délégués. A la suite de cette séance, le Département des affaires étrangères a décidé que les Ecoles de commerce ne seraient représentées à l'Exposition qu'au moyen de monographies de chacun de ces établissements. Le bureau du groupe 18 a été chargé de faire les démarches nécessaires pour que cette exposition soit plus complète et qu'elle se rapproche en quelque sorte de celle arrêtée pour les institutions du groupe 17.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, etc.

Ch. FIVAT.

Genève, le 12 août 1894.

A propos de la Gymnastique suédoise

Comme nos lecteurs le savent, nous avons eu le plaisir de posséder chez nous, pendant trois semaines, des instituteurs et des gymnastes, qui ont participé au cours de moniteurs, organisé chaque année en

Suisse par la Société fédérale de gymnastique suisse, avec le concours financier de la Confédération et des cantons.

Au cours des travaux de cette période, nous avons assisté à une conférence donnée par M. le professeur de gymnastique, Rod. Senglet, fils du professeur bien connu, et qui avait pris comme sujet d'étude : La gymnastique suédoise. Nous croyons intéresser nos collègues en leur donnant un résumé, incomplet sans doute, des idées principales émises par l'honorable conférencier. Le débat concernant la gymnastique ne va tarder à s'ouvrir de nouveau et il sera bon, à ce moment, d'avoir en main toutes les pièces de la controverse.

La fin du XVIII^{me} siècle vit s'introduire la gymnastique dans l'enseignement et cela grâce à Pestalozzi, dont la Suisse adopte les idées. Il suffit de rappeler les écoles de Stanz et de Berthoud. Ce mouvement ne se localisa point et quelques années plus tard nous voyons Ling en Suède, Jahn en Allemagne, Amoros en France, Clias en France et en Suisse, Spiess en Allemagne et en Suisse, propager l'idée de la gymnastique en partant de points de vue complètement différents. Ling créa la gymnastique médicale suédoise, Jahn la gymnastique militaire et les engins, entre autres le reck et les barres parallèles, Spiess enfin, des exercices d'ordre et les préliminaires. C'est la méthode de celui-ci qui sert de base à l'enseignement de la gymnastique en Suisse.

Nommons encore dans les modernes : le père Niggeler — comme les gymnastes l'appelaient — Iselin, Yenni, Laisné, Wassmannndorf, enfin Senglet-Weiss, qui a contribué au développement de la gymnastique, à Genève en particulier, soit par son enseignement, soit par la traduction d'ouvrages allemands, le manuel Purritz entre autres.

De nos jours, la gymnastique tend à reprendre la place qu'elle occupait jadis; elle devient une méthode d'hygiène et de thérapeutique. C'est le cas en particulier de la gymnastique suédoise basée sur une théorie scientifique. Toute autre gymnastique ne vaut rien, dit M. Senglet.

A ce propos, le conférencier donne en passant quelques explications sur les exercices à mouvements doubles, auxquels on a renoncé dans l'enseignement.

C'est à Stockholm que se trouve l'Institut central de gymnastique dans lequel sont préparés les futurs maîtres et maîtresses de gymnastique. Ce qui caractérise la méthode suédoise, c'est que les mouvements sont gradués non seulement en difficulté, mais en intensité, suivant l'état de santé ou de faiblesse des élèves. C'est à l'institut que sont donnés les cours théoriques et pratiques à l'issue desquels un examen très important au point de vue pédagogique confère le titre de maître ou maîtresse de gymnastique.

M. Senglet regrette que ce système n'existe pas chez nous, où le premier couronné venu, dénué de toute connaissance pédagogique, peut s'intituler professeur de gymnastique.

Les bâtiments de gymnastique en Suède sont tous planchéiés; leurs dimensions atteignent parfois jusqu'à 12 mètres de large, 38 de long, 9 de hauteur; parfois même 20 mètres de large sur 46 de long. Les engins sont; les espaliers, la beaume, les appareils pour le grimper, le

cheval, la table d'assaut, l'échelle horizontale, la poutre verticale avec échelons, les anneaux, etc.

Et maintenant, de quoi se compose une leçon de gymnastique suédoise? Nous donnons ici un schéma de ce genre de leçons :

1. Exercices faciles des membres inférieurs (décongestion du cerveau après le travail intellectuel).
2. Grande extension du tronc, élévation des bras, abduction forcée des épaules.
3. Suspension par les mains, bras tendus.
4. Equilibre sur le plancher avec changement de base.
5. Marche rythmée et course cadencée.
6. Exercices lents ou rapides dont l'effet musculaire s'adresse aux épaules, à la nuque, au dos; extension du tronc, le corps étant plus ou moins incliné.
7. Attitudes nécessitant un effort gradué des muscles fléchisseurs du tronc et fortifiant les parois abdominales.
8. Torsion et flexion latérale du tronc.
9. Suspensions et appuis plus difficiles qu'au n° 3.
10. Exercices plus ou moins lents, attitudes des jambes (bras en bas), positions diverses régularisant la respiration et la circulation.
11. Sauts divers avec et sans appui des mains.
12. Exercices peu importants comme efforts musculaires et s'adressant surtout à la respiration. Attitudes respiratoires.

N'oublions pas d'ajouter qu'aucune leçon ne commence avant que les élèves n'aient les pieds à la température normale.

Reprenons quelques-uns des numéros de notre schéma pour examiner leur influence au point de vue hygiénique et pour nous rendre un compte exact de leur importance pédagogique.

Le numéro 2 est destiné au redressement de la colonne vertébrale, en laissant les muscles pectoraux tranquilles.

Le numéro 3 se pratique aux espaliers, à deux cordes, à la beaume; la suspension est tendue au début avec un léger appui terrestre; la suspension fléchie ne vient que plus tard et se pratique non les coudes serrés au corps, mais avec un écartement égal à la largeur du corps. Cet écartement permet de surmonter la résistance des pectoraux. C'est la mauvaise position des coudes en avant avec les bras obliques qui explique en grande partie la voussure du dos des gymnastes. La suspension avec appui pedestre développe les muscles inspiratoires et les muscles élévatoires des côtes. Notons que ces exercices doivent être surveillés avec beaucoup d'attention.

Le numéro 4 comprend des pas, des passes, des positions d'équilibre sur un pied, avec passage lent ou brusque d'un pied à l'autre.

M. Senglet reproche au numéro 5 son caractère militaire, roide et carré. Il ajoute que rien n'est moins esthétique que le commandement donné par des femmes auxquelles il fait le reproche d'être trop « masculinisées ».

Quand arrive l'exercice sixième, les bras ne sont pas tenus trop tendus, le coude est un peu fléchi. C'est à ce moment qu'interviennent les exercices avec cannes.

Les exercices du n° 7 sont les mêmes que ceux du n° 2, mais plus intenses; les flexions en arrière sont très prononcées et se font très lentement. Au n° 8 les torsions se font les pieds fermés, les genoux raides, la résistance musculaire est plus grande et le travail mécanique plus intense.

A propos du n° 9, M. Senglet critique avec beaucoup de raison nos poutres d'appui trop basses aux arçons trop peu écartés et trop bas.

Les poses et les attitudes du n° 10 préparent les numéros 11 et 12 qui sont des exercices calmants. Enfin la leçon se termine par un jeu : pas de géant, course, etc.

Dans tous ces exercices les élèves respirent librement, sans effort aucun.

Quant aux engins, les cannes ne sont employées que dans les classes peu nombreuses; les haltères sont très légères et peuvent être facilement remplacées par des exercices libres intenses. Ce qui est typique en Suède, c'est l'utilisation du mobilier scolaire pour les exercices gymnastiques. On peut, avec ce système, faire en classe un certain nombre de mouvements simples, il est vrai, mais dont l'influence est excellente.

Malgré la méthode Ling, les mauvais locaux de gymnastique sont encore nombreux en Suède et l'aération y laisse parfois fort à désirer.

En résumé, la gymnastique suédoise est caractérisée par la durée, l'amplitude, l'intensité des exercices; par la variété des mouvements exécutés en une leçon; les exercices sont plus « finis » que les nôtres; les élèves changent de chaussure; les jeunes filles suppriment leur corset; les salles n'ont pas « d'écorce » mais sont parquetées; enfin, beaucoup d'élèves peuvent travailler à la fois aux appareils.

Telles sont les principales idées que nous avons pu recueillir au cours de cette conférence.

Nous avons dit au début que nous tenons à posséder toutes les pièces du débat. Ce n'est pas un vœu pie que nous avons exprimé, mais bien notre intention formelle d'examiner très prochainement une gymnastique que l'on semble avoir oubliée et qui a cependant fait ses preuves, tant au point de vue scolaire qu'au point de vue du sport : la gymnastique suisse.

Peut-être serons-nous étonnés de voir que peu de points nous séparent de la méthode dite « suédoise », contre laquelle nous n'avons aucun parti pris et pour laquelle nous n'avons pas non plus l'engouement de certains esprits plus a-prioristes que critiques, plus friands de nouveautés qu'analystes.

Remercions enfin M. Senglet de l'occasion qui nous a été donnée d'entendre d'excellentes choses dont chacun pourra bénéficier, « selon la mesure de son entendement », aurait dit Montaigne.

Jean SIGG.

Montreux, le 10 août 1894.

Monsieur,

Voudriez-vous bien faire mention sur votre honoré journal, que le Congrès des institutrices suisses des écoles enfantines aura lieu cette année à Neuchâtel, le 9 et le 10 du mois de septembre prochain ? Plu-

sieurs questions importantes sont proposées à la discussion, et les auditrices ne manqueront pas d'emporter des leçons utiles dans leur métier. Comme les traductions ne manqueront pas de part et d'autre, la crainte de la différence des langues ne saurait surgir. Comme, selon toute apparence, Neuchâtel fera de son mieux pour bien recevoir ses hôtes, on peut s'attendre aussi à des heures d'allégresse. Prière à toutes les personnes de communiquer aux institutrices.

Recevez mes salutations distinguées.

P. ZÜRCHER.

CHRONIQUE VAUDOISE

Le X^{me} Cours de travaux manuels.

Ce cours, dont nous avons parlé déjà, a eu lieu avec un plein succès dans l'école primaire de Villamont, à Lausanne, du 16 juillet au 9 août. Il a été ouvert par une excellente allocution de M. le conseiller d'Etat Ruchet, chef du Département de l'instruction publique et des cultes, assisté de MM. Gagnaux et Beausire, adjoints, et de M. Roux, directeur des écoles de Lausanne.

M. Rudin, de Bâle, directeur du cours, a remercié les autorités cantonales et communales. Voici les noms du personnel de surveillance et d'enseignement :

M. Beausire, adjoint au Département, inspecteur du cours; MM. Jayet, à Lausanne, directeur-adjoint, et W. Zürcher, à Bâle, secrétaire de la direction; MM. Thévenaz, à Lausanne, et Scheurer, à Berne, maîtres pour la menuiserie; MM. Grandchamp, à Lausanne, Hurni, à Berne, et Ernest Rudin, à Waldenburg, maîtres pour le cartonnage; MM. Rudin (fils du directeur) maître pour la sculpture, et Jaton, à Lausanne, maître pour le modelage.

Le travail, commencé le 16 juillet, durait de 7 heures à midi, et de 2 à 6 heures, soit 9 heures par jour, sauf le samedi, dont l'après-midi était libre.

Les élèves, dont 19 institutrices, étaient répartis comme suit dans les ateliers : 1° Cartonnage, 3 sections, 65, dont 15 dames; 2° Travaux à l'établi, 2 sections, 39; 3° Sculpture, 24, dont 4 dames, et 4° Modelage, 4. — Il y a eu, en outre, un certain nombre d'inscriptions pour le cours didactique, du 6 au 10 août.

Argovie avait envoyé 2 participants, Bâle-Campagne 3, Bâle-Ville 6, Berne 6, Fribourg 2, Genève 2, Glaris 2, Grisons 5, Lucerne 2, Neuchâtel 36, dont 17 dames, St-Gall 4, Schaffouse 3, Soleure 4, dont une dame, Tessin 2, Thurgovie 3, Valais 1, Vaud 32, (dont 3 dames inscrites pour le cours didactique), Zurich 25. Etrangers à la Suisse, 4 : Bavière 1, Wurtemberg 1, Angleterre 1, Finlande 1 (dame).

Cinq cantons n'étaient pas représentés : Appenzell, Schwytz, Unterwald, Uri et Zug.

Rien n'avait été négligé pour assurer la réussite complète du cours : locaux, pension, logements, soirées familiales, tout était parfaitement

organisé. D'ailleurs, le tir cantonal vaudois ajoutait un attrait de plus à l'accueil que l'hospitalité lausannoise avait su rendre aussi cordial que possible.

CHRONIQUE SCOLAIRE

BERNE. — **Société cantonale des Instituteurs bernois.** — L'enquête sur la non-réélection de Kallnach est terminée. En voici le résultat :

La non-réélection de l'instituteur L. est injustifiée. L'inspecteur donne de M. L. un excellent témoignage et dit qu'il a toujours eu plaisir à visiter sa classe. La mise au concours a été décidée par 65 contre 43 voix. Les sociétaires ainsi que tous les autres instituteurs sont priés de s'abstenir de toute candidature.

ZURICH. — **Classes pour enfants peu doués.** — La ville de Zurich vient de créer cinq classes exclusivement destinées aux enfants médiocrement doués au point de vue des facultés intellectuelles et de la constitution physique. Chacune de ces classes ne pourra compter plus de 25 élèves.

Un Vote éclairé. — Dimanche dernier, 12 août, le peuple zuricois s'est prononcé sur l'initiative prise par la Ligue des paysans (*Bauernbund*) et tendant à supprimer les pensions de retraite garanties aux instituteurs, aux ecclésiastiques et aux gendarmes.

Cette proposition, inspirée par un sentiment de basse et jalouse envie, a été repoussée par 35,640 voix contre 22,969.

Espérons que le peuple suisse réservera le même sort au *Beutezug*.

FRANCE. — **Le Bulletin d'inspection.** — Une circulaire de M. Leygues, le nouveau ministre de l'instruction publique, invite les inspecteurs d'académie à employer le bulletin d'inspection. Chaque instituteur conservera ainsi une copie des notes que ses chefs fournissent sur lui à l'administration supérieure. L'innovation paraît fort goûtée des intéressés.

BIBLIOGRAPHIE

Revue suisse de l'enseignement professionnel. — Cette revue, destinée aux maîtres d'école de la Suisse romande, est publiée sous la direction compétente de M. Genoud, de Fribourg, aidé d'un grand nombre de collaborateurs suisses. Le premier numéro mensuel a paru le 1^{er} juillet, nous l'avions annoncé dans un précédent numéro.

La revue comprend deux parties : une partie théorique où des rédacteurs distingués exposent la méthodologie de l'enseignement professionnel, du dessin et des branches similaires. La deuxième partie renfermera les nouvelles se rapportant à l'enseignement professionnel en Suisse et au dehors.

La Revue est illustrée d'après les procédés les plus nouveaux ; le prix de l'abonnement, d'ici au 31 décembre, est de 2 francs.

Nous souhaitons à ce nouveau confrère une cordiale bienvenue et une longue existence.

Etude des champignons à l'école. — Maint lecteur de ces lignes ne manquera pas de s'écrier en voyant ce titre : « Il ne manquait plus que de chercher à introduire l'étude des champignons dans les écoles ! Les champignons sont difficiles à reconnaître, et il existe des espèces vénéneuses, de sorte qu'un malheur arrive facilement. »

Il y a sans doute des champignons vénéneux ; mais n'existe-t-il pas de plantes vénéneuses parmi les phanérogames ? Il ne se passe presque pas d'année sans qu'un enfant prenne les baies de belladone pour des cerises et paie cette erreur de sa vie. Devrait-on pour cela proscrire les cerises ? L'expérience démontre que c'est dans les contrées où l'on mange le plus de champignons (en Suisse, le canton de Neuchâtel et Genève) que les cas d'empoisonnement sont les moins fréquents, parce que chacun les connaît.

Quant à la valeur nutritive des champignons, on trouve dans les ouvrages populaires les données les plus contradictoires ; les uns les mettent au même rang que la viande ; les autres les déclarent de nulle valeur. Pour se rapprocher de la vérité, il faut prendre la moyenne de ces appréciations. Avec une quantité à peu près égale d'eau la valeur nutritive, soit la quantité d'albumine des légumes verts, est aux champignons comme 4 : 7.

Si l'on considère que la plupart des légumes ne sont obtenus que par la culture, c'est-à-dire qu'ils doivent être plantés, soignés ou achetés, tandis que les champignons sont dans la forêt, gratis à la disposition de chacun, ceux-ci forment, au point de vue économique et social, un aliment qui n'est pas à dédaigner.

D'un autre côté, on nous objecte que les champignons exigent pour fournir un mets savoureux une préparation coûteuse, et ne sont par conséquent pas à la portée des petites bourses. Cette appréciation n'est pas juste, car si les champignons sont susceptibles de figurer sur la table des riches, il n'en est pas moins vrai qu'ils forment la base de la nourriture des peuplades pauvres de l'Autriche et de la Russie, tout le temps que dure cette végétation. Et d'ailleurs, ne seraient-ils destinés qu'à la table des riches, ce serait encore une vraie ressource pour les pauvres de les ramasser et les vendre.

De cette manière, il y aurait lieu, suivant les circonstances, de gagner passablement d'argent, principalement en choisissant les espèces les plus appréciées, et pour lesquelles on obtient de vrais prix d'amateur.

Pour cela, il faut un guide, et ce serait précisément pour l'école une belle tâche que d'arriver aussi par cette voie à la solution de la question sociale. Aujourd'hui, où un si grand nombre luttent avec grand peine pour l'existence, nous ne devons pas rester les bras croisés, quand une si grande quantité d'aliments pourrissent inutilement dans les forêts.

Une autre question consiste dans le mode d'étude des champignons dans les écoles : ce qui vaudrait le mieux serait une démonstration avec des sujets frais ; mais cela n'est pas toujours possible. La lacune existant dans le matériel scolaire vient d'être comblée d'une manière remarquable par les *Tableaux de champignons Leuba* avec petit texte, édités par M. Furrer, lithographe à Neuchâtel.

Dans 3 tableaux en couleur, l'auteur représente artistement et d'une manière parfaite les champignons comestibles de notre pays, et, dans un 4^e tableau, les espèces vénéneuses qui pourraient donner lieu à des accidents. Pour les écoles la Confédération paie un quart et le canton un autre quart du coût de ces tableaux, de sorte qu'on les obtient ensemble pour le prix de 8 fr. Il a paru chez Schmidt Franke et C^o, à Berne, un texte plus grand à 75 fr. qui permettra à chaque instituteur, par des études personnelles, de s'initier dans la matière au point de pouvoir en peu de temps enseigner lui-même.

Pour ce qui concerne l'enseignement proprement dit, il est meilleur pour la pratique de ne pas s'en tenir à un ordre trop rigoureux. Après une introduction sur les caractères généraux des champignons et les bases de la morphologie, on commencera par les agarics les plus répandus et qui sont les plus faciles à reconnaître, par exemple les agarics délicieux, champêtre, aux mouches, la chanterelle, etc. ; ensuite on prendra les plus importants des polyporés, comme le bolet comestible, le bolet orangé, le polypore confluent, etc. ; puis les plus importants des hydnes et des clavaires, sans oublier les morilles et les lycoperdons.

C'est seulement quand les espèces les plus importantes seront connues à fond des élèves, que l'on pourra aller plus loin; et si le temps manque pour faire des études plus étendues, on pourra se contenter de celles-ci, puisque ce sont les champignons les plus répandus chez nous. Mieux vaut étudier peu d'espèces à fond que d'en connaître beaucoup superficiellement. Il est bien entendu que l'enseignement ne pourra que gagner par des excursions et les élèves apprendront aussi beaucoup en apportant à leur maître les champignons qu'ils auront trouvés dans leurs courses. On ne pourra, naturellement, surtout au début, se mettre sur le pied de vouloir déterminer tous les champignons qui seront présentés, mais on se contentera de désigner les espèces comestibles, faisant rejeter tout le reste comme inutile. Les champignons suspects, c'est-à-dire ceux dont on n'est pas entièrement sûr, doivent être rigoureusement mis de côté. Dans le doute, il vaut mieux jeter 10 champignons comestibles que d'en laisser manger un vénéneux. L'étude des champignons forme une des branches les plus intéressantes et les plus attrayantes de l'histoire naturelle. Au bout de peu de temps, maîtres et élèves seront animés d'un même zèle et cela pourra contribuer puissamment à les unir pour tout le temps des études. Il y va de l'honneur de l'école d'introduire une branche d'enseignement si importante, aussi bien au point de vue pratique que théorique, et rendre ainsi un grand service à nos concitoyens.

PARTIE PRATIQUE

EXERCICES SCOLAIRES

I. Questions de pédagogie

à traiter par les lecteurs et les lectrices de l'ÉDUCATEUR.

1. Un instituteur (une institutrice) a fait faire à ses élèves une promenade instructive. Il écrit à un de ses amis, instituteur comme lui, et lui raconte cette promenade. Il lui explique, en outre, le but qu'il s'est proposé et le parti qu'il a tiré de cette excursion pour l'instruction des enfants qu'il accompagnait.
2. Des devoirs écrits à l'école primaire. Quels sont ceux qu'il faut proscrire? Quels sont ceux dont l'usage doit être conservé et dans quelle mesure?
3. Qu'entend-on par autorité d'une personne sur d'autres personnes? A quelles conditions un maître acquiert-il ou perd-il l'autorité sur ses élèves?

II. Langue française.

Cours inférieur.

LA RENTRÉE DES CLASSES (DICTÉE).

Les *vacances* viennent de finir; il faut dire adieu aux *jolies promenades* dans les *champs*, dans les *bois*. Après le *repos*, on doit *songer* au *travail*, car, sans lui, l'homme ne peut *goûter* de véritable *bonheur* sur la *terre*. Au commencement d'une *nouvelle année scolaire*, les *élèves laborieux* se promettent de bien travailler pour contenter leurs *parents* et leurs *maîtres*, et aussi pour mériter les *récompenses* que l'on accorde toujours aux élèves *sages* et *studieux*.

EXERCICE PRÉALABLE. — Le maître lira à haute voix le morceau ci-dessus, puis il écrira au tableau noir les mots en italique dont il expliquera le sens (*leçon de choses*) et l'orthographe (*leçon de grammaire*); ces mots seront ensuite effacés et, dans le courant de la dictée, les élèves reproduiront les explications données. —

Habituer les enfants à formuler leur pensée d'une manière courte, mais correcte, et exiger des réponses complètes, par de petites phrases et non par un seul mot.

SUJET DE COMPOSITION : *La rentrée des classes.* — Les vacances sont finies. — Je n'en suis pas trop fâché. — Pourquoi? — Ce que je faisais en vacances. — Ce que je compte faire pendant la nouvelle année scolaire. — Je vais travailler de mon mieux. Pourquoi? — La vie de l'écolier: Travail, récréations, congés. — Honte au paresseux.

Cours moyen.

EXERCICE DE RÉDACTION.

Imiter ou reproduire de mémoire le morceau suivant :

LE DEVOIR DE S'INSTRUIRE.

— C'est dur tout de même, d'étudier, dit Jean-Pierre, qui partait pour l'école.

— Hé! tout est dur dans ce monde!...

Si les pommes et les poires roulaient sur la grande route, on ne planterait pas d'arbres.

Si le pain venait dans votre poche, on ne retournerait pas la terre, on ne sèmerait pas le grain, on ne demanderait pas la pluie ou le soleil, on ne moissonnerait pas, on ne battrait pas en grange, on ne vannerait pas, on ne porterait pas les sacs au moulin, on ne moudrait pas, on ne mènerait pas la farine chez le boulanger, on ne pétrirait pas, on ne ferait pas cuire.

Ce serait bien commode, mais ça ne peut pas venir tout seul. Il faut que les gens s'en mêlent.

Tout ce qui pousse seul ne vaut rien, comme les chardons, les orties, les épines et les herbes tranchantes au fond des marais. Et plus on prend de peine, mieux ça vaut. Comme pour la vigne au milieu des pierrailles, sur les hauteurs où l'on porte du fumier dans les hottes, c'est aussi bien dur, Jean-Pierre; mais le vin est aussi bien bon. Si tu voyais en Espagne, dans le midi de la France et le long du Rhin, comme on travaille au soleil pour avoir du vin, tu dirais : « C'est encore bien heureux de rester assis à l'ombre et d'apprendre quelque chose qui nous profitera toujours! » Maintenant, je te fais retourner et ensemençer à l'école, et plus tard qui est-ce qui coupera le grain? Qui est-ce qui aura du pain sur la planche? C'est toi, Jean-Pierre.

ERCKMANN-CHATRIAN.

SUJET DE COMPOSITION : *La rentrée des classes.* — Vous voici en classe. Les vacances sont oubliées. Il s'agit de travailler. Dites quelles sont vos pensées actuelles et quelles sont vos résolutions.

LES DEUX CARPILLONS (RÉCITATION).

Deux carpillons, mais déjà forts,
Se promenaient de compagnie;
D'une rivière ils côtoyaient les bords,
Nageaient, sautaient; Dieu sait la vie
Que menaient ces deux fretins-là!
Tout à coup, l'un d'eux s'arrête :
« Frère, dit-il, qu'est-ce donc que cela?
— C'est une amorçe que voilà;
Allons-nous en, la ligne est prête,
Et l'hameçon y pend au bout.

— Bon, dit l'autre, es-tu sot de t'alarmer si vite?
Eh bien, l'on pêche et puis c'est tout :

Cela doit-il te mettre en fuite?
Viens, viens, nous irons voir ce qui pend au crochet...
Tiens, c'est un ver, il vit; vois comme il s'entrelace!
Qui pourrait le gober sans faire la grimace
Ne serait pas, à coup sûr, le benêt;
Ce serait le pêcheur... Frère, si tu veux rire,
Regarde bien là-haut, comme il sera surpris,
Lorsqu'il m'aura cru prendre et ne m'aura point pris. »
Là-dessus de ronger; mais soudain l'autre tire,
Et voilà mon drôle attrapé.

Qui se croit le trompeur est souvent le trompé!

Frédéric ROUVEROY,

Cours supérieur.

Exercice sur l'emploi et la concordance des modes et des temps.

C'est dans l'automne de mil huit cent dix-sept que j'entraï au collège de Lyon : bâtiments noirs, voûtes ténébreuses, portes verrouillées et grillées, hautes murailles qui cachaient le soleil. J'aurais dû y mourir d'ennui, et ce fut tout le contraire. C'est là que je retrouvai la solitude d'abord, et, qui l'eût cru, la liberté.

Ce grand bien, je le dus à la musique. On s'ingénia à me trouver un réduit où je pusse prendre mes leçons. On finit par découvrir dans l'épaisseur d'un mur un coin étroit, obscur, méprisé de tout le monde, qui servait aux ouvriers pour y déposer leurs outils.

Un professeur me demanda si je m'accommoderais de ce taudis; je tremblais qu'il ne se ravisât; je l'assurai que c'était là justement l'endroit qu'il me fallait. Sur ma réponse, il m'en donna la clef. Une fois possesseur de cette heureuse clef massive, je sentis que je pouvais m'isoler, qu'en un mot j'étais libre.

Dès ce moment, en effet, je le fus, et n'ai plus cessé de l'être.

En examinant ce lieu de délices, je trouvai qu'il était encombré de vieilles briques cassées. Le jour n'entraît qu'à peine à travers une fenêtre basse, garnie d'un treillage en fer; encore les vitres en étaient obscurcies par une poussière séculaire; la vue s'ouvrait sous une voûte lugubre qui ne laissait jamais arriver un rayon de soleil.

Je m'installai dans ce cachot comme dans un palais.

Quand j'eus rangé les briques en tas, il me resta pour me mouvoir une niche de quatre à cinq pieds carrés, où j'avais toutes les peines du monde à me tenir debout. Un pupitre, un lutrin, qui devait me servir de table à écrire, une chaise de paille. Qu'avais-je besoin de plus?... C'est là, dans ce cachot, que j'ouvris les yeux à la lumière. C'est là que je naquis à l'intelligence, à l'amour des beaux livres, des belles idées immortelles, de tout ce qui n'avait fait jusque-là qu'effleurer ma vie, ce qui devait y tenir désormais une si grande place.

Edgar QUINET¹.

LE POÈLE DE LAMENNAIS

Sujet de rédaction ou exercice de récitation.

Il avait été recommandé à Lamennais², atteint d'une forte bronchite, de ne prendre que des boissons chaudes et adoucissantes.

Or, un matin, une dame qui avait pour le vieillard la plus filiale affection, allant

(1) Poète, philosophe et historien français. Penseur profond, et passionnément épris de liberté (1803-1875).

(2) L'abbé de Lamennais, philosophe, théologien et écrivain français (1782-1854).

le visiter dans sa mansarde, le trouva en train de déjeuner d'une tasse de lait froid.

« Eh quoi? s'écrie-t-elle en confisquant la tasse et le contenu. Voilà comme vous suivez la prescription du docteur! Du lait froid, y pensez-vous? Vous voulez donc aggraver votre mal? — Mais non, ma chère enfant, mais non.... Ça ne me fera pas mal, je vous assure, objecta timidement Lamennais. — Je vous assure, moi, répliqua la dame, que c'est très mauvais, très dangereux même. Comme s'il en coûtait beaucoup de faire chauffer cela; vous avez là votre petit poêle. — Je sais bien, je sais bien, mon enfant, mais... — Mais la paresse de l'allumer, n'est-ce pas? — Eh bien oui, la paresse d'allumer, vous dites vrai... Mais une autre fois... — Une autre fois, non pas! Et puisque la paresse vous tient si fort quand il s'agit des soins à prendre pour votre santé, je l'allumerai, moi, votre poêle, car je n'entends pas que vous buviez froid. »

La dame, en parlant ainsi, disposait déjà tout pour faire ce qu'elle venait de dire. Alors le vieillard d'un air suppliant :

« Non, laissez cela, n'allumez pas ce poêle, je vous prie. — Je ne laisserai rien du tout... »

Et déjà l'allumette flambe.

Mais le philosophe d'un air tout alarmé :

« Attendez, attendez, je vais vous dire la vérité. — La vérité? répéta la dame ébahie, quelle vérité? — Eh! c'est que, voyez-vous... Il y a de petits oiseaux qui ont mis leur nid là, au dehors, sous le toit, à la sortie du tuyau..., et quand je fais du feu, de la fumée... eh bien! les pauvres petits, ça les ennuie. »

Eugène MULLER.

III. — **Mathématiques élémentaires**

Problèmes donnés aux examens des écoles primaires du canton de Genève pendant l'année 1893-1894 (suite)

II. — GÉOMÉTRIE

Sixième année (2)

1. Cherchez la surface extérieure (surface latérale et surface du fond), d'un seau cylindrique, sans couvercle, de 1^m,10 de tour et de 0^m,48 de hauteur? — *Rép.* : m² 0,62425.

2. On remplit aux $\frac{5}{8}$ un réservoir cylindrique de 1^m,12 de diamètre en y versant 12 hectolitres d'eau; quelle est la profondeur de ce réservoir? — *Rép.* : 1^m,95.

3. La surface latérale d'un cône est de 3 mètres carrés; son apothème (*ligne joignant le sommet du cône à la circonférence de la base*), mesure 1^m,50. Trouver la surface de la base de ce cône. — *Rép.* : m² 1,2718.

4. Une pièce de fer à base carrée de mètre 0,28 de côté et longue de mètre 0,75, est percée dans toute sa longueur d'un trou cylindrique de mètre 0,028 de diamètre. Quel est le poids de la pièce, la densité du fer étant de 7,7? — *Rép.* : kg. 449,2026.

Cinquième année (2)

1. Trois circonférences ont : la première 2^m,112 de longueur; la deuxième 1^m,056;

(1) Les anciens, qui ne savaient pas traiter les minerais de fer, empruntaient tout leur fer métallique aux météorites. De là vient que, dans leurs langues, *fer* et *étoile* ont une racine commune.

(2) Dans tous les problèmes où le cercle intervient comme élément, prendre pour rapport $\pi = \frac{22}{7}$

la troisième 0^m,528. Quel rayon faudra-t-il prendre pour tracer une quatrième circonférence dont la longueur serait égale au total des trois autres?

Rép. : 0^m,588.

2. Un bassin rectangulaire a 1^m,40 de longueur, 0^m,80 de largeur et 0^m,50 de profondeur. Combien d'hectolitres d'eau peut-il contenir? — Rép. : 56 hectolitres.

3. Un cirque a 84 mètres de circonférence. Quelle est sa surface? Quelle serait la surface d'un autre cirque dont la circonférence serait le double de celle du premier? — Rép. : 1^o m² 561,27; 2^o m² 2245,08, soit le quadruple du premier.

4. L'arête (*côté d'une des faces*) d'une pierre ayant la forme d'un cube mesure 0,42. Chercher la surface totale et le volume de cette pierre. — Rép. : 1^o m² 1,0584; 2^o m³ 0,074088.

Quatrième année

1. Un jardin carré mesure 36 décamètres de tour. Il a la même surface qu'un autre terrain rectangulaire dont la longueur est de 135 mètres. Quelle est la largeur de ce dernier terrain? — Rép. : 60 mètres.

2. Un pré de 420 ares de surface a la forme d'un triangle dont la hauteur est de 150 mètres; trouvez la longueur de la base. — Rép. : 560 mètres.

3. Quelle est la surface d'un rectangle qui a 24 mètres 50 centimètres de longueur et 74 mètres de tour? — Rép. : m² 306,25.

SOLUTION DU PROBLÈME PROPOSÉ LE 1^{er} JUIN 1894

(Les lecteurs sont priés de construire la figure).

$$\text{Côté du carré inscrit} = \sqrt{R^2 + R^2} = R\sqrt{2}.$$

$$\text{Côté du carré circonscrit} = 2R.$$

$$\text{Surface du rectangle indiqué} = 2R \times R\sqrt{2} = 2R^2\sqrt{2}.$$

La surface de l'octogone inscrit se compose de huit triangles dont la base (l'un des côtés isocèles) = R , et la hauteur = la moitié du côté du carré inscrit, soit $\frac{R\sqrt{2}}{2}$; cette surface égale donc

$$\frac{R}{2} \times \frac{R\sqrt{2}}{2} \times 8 = \frac{8R^2\sqrt{2}}{4} = 2R^2\sqrt{2}$$

R. BIELER. Chêne-Bougeries.

Reçu des solutions justes de MM. A. Berlincourt, à Sonvillier; Ed. Marel, à Rolle; F. Nicolier, à Aigle, et E. Tissot, à Genève.

PROBLÈME PROPOSÉ AUX SOCIÉTAIRES

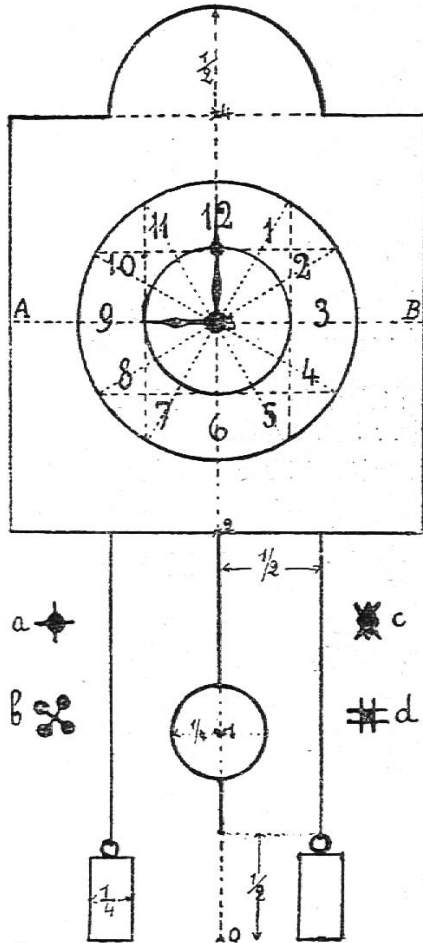
(Envoi de M. E. Tissot)

On laisse tomber une pierre au fond d'un puits; 5 secondes s'écoulent depuis le commencement de la chute jusqu'au moment où l'on perçoit le bruit que fait la pierre en frappant au fond du puits. Déterminer approximativement la profondeur de ce dernier.

Prendre 340^m,9 pour la vitesse du son dans l'air par seconde. On sait que cette vitesse varie avec la température, mais est indépendante de la pression barométrique.

IV. — Dessin

Cours inférieur



Le dessin de cette pendule de la Forêt-Noire fournira aux instituteurs le sujet de plusieurs leçons très intéressantes : tracé de la circonférence, sa division en douze parties égales, comparaison des angles par les diverses positions des aiguilles, division et mensuration du temps, connaissance de l'heure, calcul horaire, causerie sur l'horlogerie (industrie nationale), décoration, etc.

Construction du dessin. — Tracer un axe longitudinal, le diviser en 4 modules et ajouter ensuite au sommet $\frac{1}{2}$ module. Par les points 2 et 4 construire un carré de 2 modules de côté et tracer l'axe transversal *A B*. Diviser chaque demi-axe du carré en 3 et établir deux nouveaux carrés concentriques qui serviront à faire le tracé des deux circonférences (voir pour ce tracé *Educateur* de 1893 n° 5). Dessiner ensuite le demi-cercle du haut de la pendule, rayon $\frac{1}{2}$ mod., ainsi que la lentille autour du point 1 comme centre, rayon $\frac{1}{4}$ mod. Pour chacune de ces courbes exiger la construction du carré circonscrit. La longueur et la disposition des accessoires : tige de la lentille, chaînes, poids, aiguilles, nous semblent suffisamment indiquées par la figure.

Division du cercle en 12 parties égales. — Effacer préalablement toutes les lignes de construction des circonférences, sauf les deux axes qui deviennent deux diamètres perpendiculaires. Diviser chaque rayon en

2 et par les points obtenus, mener deux parallèles au diamètre longitudinal et deux parallèles au diamètre transversal. Les points où ces parallèles coupent la grande circonférence sont les 8 points cherchés, les quatre autres étant déjà déterminés par les extrémités des diamètres. On joint ensuite ces 8 points au centre du cadran pour diviser la petite circonférence en douzièmes proportionnels. Les demi-rayons compris dans la couronne constituent les petits axes sur lesquels on placera les heures en chiffres arabes ou romains, ou même simplement sous la forme de gros points ronds.

Décoration. — Les éléments *a b c d* qui figurent sur notre dessin, peuvent être employés soit isolément, soit en les alternant, pour décorer le contour (accentuation), ou bien le couronnement et les angles de la pendule.

Alf. Schütz.

